

GROUPE

Caisse
des Dépôts
Résultats 2015

A l'écran :

Pierre-René Lemas apparaît à l'écran, il présente avec un discours les résultats 2015 du Groupe Caisse des Dépôts.

Pierre-René LEMAS :

En 2015, le modèle économique de la Caisse des Dépôts, que vous connaissez bien, a fait preuve de solidité. Et j'ajoute, d'adaptabilité, parce que l'environnement est évidemment peu favorable et qu'il est surtout, pour nous, marqué par la permanence de taux longs historiquement bas. Comme vous le savez, les revenus de taux sont une partie essentielle du moteur traditionnel de nos résultats. Nous avons dû, comme d'autres acteurs de l'industrie financière, anticiper et gérer une déformation de notre bilan.

Malgré ce contexte, le groupe Caisse des Dépôts affiche un résultat net part du Groupe, hors éléments exceptionnels, de 1,523 milliard d'euros, en progression de 4 % par rapport à 2014. Si nous y intégrons les éléments exceptionnels non récurrents, soit pour la comparaison avec 2014, soit au titre de cette année, le résultat net part du Groupe s'établit à 1,371 milliard d'euros, en baisse d'un peu plus de 20 %.

Quels sont les éléments exceptionnels qui affectent ce résultat ? Ce sont deux choses. La première est des dépréciations d'actifs qui sont intervenues dans deux de nos filiales, Bpifrance et Icade. Par ailleurs, je rappelle que le résultat 2014, dans les éléments de comparaison, avait bénéficié d'un effet favorable lié à la revalorisation d'Orange dans les comptes de Bpifrance.

Le résultat essentiel est quand même le résultat net hors éléments exceptionnels, qui reflète la performance réelle de l'Établissement public et de ses filiales. Olivier Mareuse vous le détaillera. Je veux juste souligner que ce bon niveau de résultats nous a permis de consolider nos fonds propres l'année passée de 2 milliards d'euros par rapport à 2014. Je rappelle que la Caisse des Dépôts n'a pas d'actionnaires. Elle ne peut donc compter que sur ses résultats pour augmenter ses fonds propres. Nos fonds propres s'élèvent à 31,6 milliards d'euros. Nous retrouvons le niveau de fonds propres d'avant la crise, c'est-à-dire que nous retrouvons en réalité un niveau de fonds propres de l'année 2006.

J'en viens au deuxième bilan, celui des Fonds d'épargne. Les Fonds d'épargne ont connu en 2015 une année exceptionnelle, puisque le résultat courant progresse de 42 %, à 1,8 milliard d'euros. Cette hausse est due pour une large part à une très forte augmentation de la marge, tirée d'une part par la baisse du taux du Livret A intervenue l'année passée, et d'autre part par la diminution de 10 points de base l'an passé des commissions versées aux réseaux collecteurs. Ce second effet joue évidemment sur le coût de la ressource et entraîne en particulier des reprises exceptionnelles de provision sur prêts déficitaires, avec un effet fort mais conjoncturel sur les résultats de 2015. Je souligne tout de suite que nous ne retrouverons vraisemblablement pas ces chiffres l'an prochain. Odile Renaud-Basso y reviendra plus précisément au moment des questions, si vous le souhaitez.

Après dotation du fonds pour risques bancaires généraux, le résultat net des Fonds d'épargne s'élève à 1,083 milliard d'euros. Ces résultats permettent au Fonds d'épargne d'augmenter lui-même ses fonds propres, comme la section générale, à hauteur de 1 milliard d'euros.

Sur la collecte et la décollecte, nous avons eu une décollecte de 12,3 milliards d'euros sur l'année 2015, que chacun a pu constater mois après mois, et qui est vraisemblablement liée aux conséquences psychologiques de la baisse du taux du Livret A intervenue l'an passé. En comparaison,

l'activité du Fonds d'épargne est restée très dynamique, puisque le niveau de prêt est très élevé – 21,1 milliards d'euros de prêts ont été signés l'année passée, à comparer à l'année précédente : 20,5 milliards d'euros en 2014. Sur cette enveloppe de plus de 21 milliards d'euros de prêts, nous avons 17,2 milliards d'euros de prêts en faveur du logement social et de la politique de la ville. Cela constitue un nouveau record historique après celui de 2014. Nous sommes aujourd'hui dans une situation où un logement neuf construit sur trois en France est désormais financé par les Fonds d'épargne et constitue un logement social.

J'insiste d'ailleurs sur la très forte dynamique du Fonds d'épargne depuis cinq ans. L'encours de prêt est en progression de 33 %, ce qui correspond bien à notre rôle contracyclique à l'égard des acteurs publics : collectivités et organismes de logement social. Cette dynamique est évidemment liée à la hausse des plafonds intervenue pour l'épargne réglementée, mais elle est également la conséquence, depuis le relatif essoufflement de l'effet lié à la hausse des plafonds, de la mobilisation significative de notre portefeuille financier. Je considère que ces résultats et ces indicateurs d'activité sont de très bons témoins de la résistance du modèle de la Caisse des Dépôts.